



Rapport d'évaluation CCMC 13420-R Revêtement de polymère

Répertoire normatif : 07 46 33.04

Publication de l'évaluation : 2009-07-07

Réévaluation : 2019-03-22

Révision : 2020-02-13

1. Opinion

Le Centre canadien de matériaux de construction (CCMC) est d'avis que le produit « Revêtement de polymère », lorsqu'il est utilisé comme bardage pour les bâtiments de construction combustible selon les conditions et restrictions énoncées à la section 3 du présent rapport, est conforme au Code national du bâtiment – Canada (CNB) 2015 :

- l'alinéa 1.2.1.1. 1)a) de la division A, lorsqu'on emploie les solutions acceptables suivantes de la division B :
 - sous-section 9.27.2., Protection exigée contre les précipitations;
 - sous-section 9.27.5., Fixation du revêtement extérieur;
- l'alinéa 1.2.1.1. 1)b) de la division A constituant une solution de rechange permettant d'atteindre au moins le niveau minimal de performance exigé par la division B dans les domaines définis par les objectifs et les énoncés fonctionnels attribués aux solutions acceptables suivantes :
 - article 9.27.12.1., Norme (bardage en vinyle).

Cette opinion est fondée sur l'évaluation, par le CCMC, des éléments de preuve techniques fournis à la section 4 par le titulaire du rapport.

La décision n° 14-23-319 (13420-R) autorisant l'utilisation de ce produit en Ontario, sous réserve des modalités qu'elle contient, a été rendue par le ministre des Affaires municipales et du Logement le 2014-10-27 (révisée le 2018-04-04) en vertu de l'article 29 de la *Loi de 1992 sur le code du bâtiment* (consulter la décision pour connaître les modalités). Cette décision est assujettie à des examens ainsi qu'à des mises à jour périodiques.

2. Description

Les panneaux de bardage et les angles sont faits de polypropylène moulé par injection et pressé. Ils sont fixés à la structure du bâtiment au moyen de fentes de clouage poinçonnées qui sont situées le long de la rive supérieure du panneau et dissimulées par la pose du panneau supérieur. Le produit « Revêtement de polymère » a une épaisseur de paroi nominale de 2,03 à 3,18 mm.

Les produits évalués visés par le rapport CCMC 13420-R sont les suivants :

- « Revêtement de polymère » :
 - Beach House Shake™
 - NovikBrick™ DHL
 - NovikBrick™ HL
 - NovikPlank™ D6
 - NovikShake™ HR
 - NovikShake™ HS
 - NovikShake™ NP
 - NovikShake™ RS
 - NovikShake™ RS8
 - NovikShake™ SE
 - NovikStone™ AC – Artisan Cut
 - NovikStone™ DS
 - NovikStone™ FS
 - NovikStone™ HC
 - NovikStone™ PHC
 - NovikStone™ RR
 - NovikStone™ SK
 - Portsmouth™ Cedar Shingle D7
 - Portsmouth™ Cedar Shingle S7
 - TandoShake™
 - TandoShake™ Cape Cod Perfection
 - TandoShake™ Rustic Cedar 6

3. Conditions et restrictions

L'opinion sur la conformité fournie par le CCMC à la section 1 se limite à l'utilisation du produit « Revêtement de polymère » conformément aux conditions et restrictions énoncées ci-après.

- Le bardage doit être posé sur des fourrures qui fournissent un deuxième plan de protection constitué d'une lame d'air continue, dégagée et ininterrompue, d'une épaisseur atteignant entre 10 mm et 19 mm et située du côté extérieur de la membrane de revêtement intermédiaire.
- Les fourrures doivent être posées sur la membrane de revêtement intermédiaire.
- Le système requiert la pose de solins aux endroits appropriés afin de diriger l'eau vers l'extérieur.
- Les fourrures utilisées pour la fixation du revêtement extérieur doivent être solidement clouées au revêtement intermédiaire ou à l'ossature, avoir un espacement entre axes d'au plus 600 mm et mesurer au moins 19 mm × 38 mm.
- La mention « CCMC 13420-R » doit figurer clairement sur l'emballage du produit.

4. Éléments de preuve techniques

Le titulaire du rapport a fourni de la documentation technique dans le cadre de l'évaluation réalisée par le CCMC. Les essais ont été menés dans des laboratoires reconnus par le CCMC. Les éléments de preuve techniques correspondants pour ces produits sont résumés ci-après.

4.1 Exigences physiques

4.1.1 Propriétés physiques

Tableau 4.1.1.1 Résultat des essais réalisés sur les propriétés physiques du produit (NovikShake™ RS)

Propriété	Exigence	Résultat
Résistance au choc (N·m)	≥ 3,95	conforme
Vieillesse climatique	Le bardage ne doit présenter aucun changement structural ni changement superficiel visible comme le pelage, l'effritement, le craquelage, l'écaillage ou le piquage.	conforme

4.2 Exigences de performance

4.2.1 Résistance aux charges dues au vent

Tableau 4.2.1.1 Résultat des essais de résistance à une charge due au vent réalisés sur le produit (NovikShake™ RS)

Propriété	Unité	Exigence	Résultat
Déformation (pression soutenue)	–	supporter 1 h ≥ 1000	conforme
Essai répété de pression positive et négative (pression cyclique)	Pa	2000 cycles	conforme
Essai relatif à la sécurité (rafales de vent)	Pa	résister aux rafales de vent supérieures à 2180 Pa	conforme

Titulaire du rapport

Produits de Construction Derby Inc.
160, rue des Grands Lacs
St-Augustin-de-Desmaures QC G3A 2K1

Téléphone : 418-878-6161

Télécopieur : 418-878-6164

Courriel : info@novik.com

Site Web : www.novik.com

Usine(s)

St-Augustin-de-Desmaures, Québec

Exonération de responsabilité

La présente fiche technique est produite par le Centre canadien de matériaux de construction, un programme du Centre de recherche en construction au Conseil national de recherches du Canada. Le rapport doit être lu dans le contexte du Recueil d'évaluations de produits du CCMC dans sa totalité, y compris mais non de façon limitative l'introduction qui contient des informations importantes concernant l'interprétation ainsi que l'utilisation des rapports d'évaluation du CCMC.

Les lecteurs doivent s'assurer que le rapport est à jour et qu'il n'a pas été annulé ni remplacé par une version plus récente. Prière de consulter le site http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/consultatifs/ccmc_index.html ou de communiquer avec le Centre canadien de matériaux de construction, Centre de recherche en construction, Conseil national de recherches du Canada, 1200, chemin de Montréal, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Téléphone : 613-993-6189. Télécopieur : 613-952-0268.

Le CNRC a évalué le matériau, produit, système ou service décrit dans le présent document uniquement en regard des caractéristiques qui y sont énoncées. L'information et les opinions fournies dans le présent rapport sont destinées aux personnes qui possèdent le niveau d'expérience approprié pour en utiliser le contenu. Le présent rapport ne constitue ni une déclaration, ni une garantie, ni une caution, expresse ou implicite, et le CNRC ne fournit aucune approbation à l'égard de tout matériau, produit, système ou service évalué et décrit dans ce rapport. Le CNRC ne répond en aucun cas et de quelque façon que ce soit de l'utilisation ni de la fiabilité de l'information contenue dans le présent rapport. Le CNRC ne vise pas à offrir des services de nature professionnelle ou autre pour ou au nom de toute personne ou entité, ni à exécuter une fonction exigible par une personne ou entité envers une autre personne ou entité.

Date de modification :

2020-02-19